

I.D.E.M. 70 - O.C.C.E. 70

«L'apport de la pédagogie coopérative dans les apprentissages»

Ce thème de travail est proposé conjointement par les deux mouvements pédagogiques, l'IDEM 70 et l'OCCE 70. Quatre séances de coformation se tiendront au cours de l'année solaire 2000-2001.

Une première séance, en date du mercredi 6 décembre 2000, à Navenne (Haute-Saône) se veut générale, à travers trois témoignages de démarches qui permettront les échanges et la prise en compte des besoins et propositions des participants.

Les trois séances suivantes seront consacrées à des aspects ou domaines plus pointus.

Compte-rendu de la première séance

«On n'apprend pas seul contre tous, mais avec et pour les autres.»

Dans les apprentissages, prenons en compte savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir-être (comportements).

I.

Les arbres de connaissances

Témoignage de **Christophe FLEITH**,
SEGPA, collège de Lure (Haute-Saône)

Objectifs / motivation

Point de départ : partager et mutualiser

Comment peut-on visualiser en classe ce que chacun sait pour qu'il puisse y avoir partage des savoirs ?

Comment représenter ce que chacun sait ?

Comment mettre en commun nos compétences et nos connaissances pour que chacun sache à qui il peut demander de l'aide ?

Comment encourager les enfants à montrer ce qu'ils savent ?

Comment le travail individualisé peut-il favoriser les échanges, les entraides... ?

Les arbres de connaissances sont un dispositif visualisant l'éventail de ce que chacun sait faire.

Exemple en informatique (voir la page ci-devant) :

Représentation collective des savoirs : «un «arbre» pour la classe :

- l'enfant dit ce qu'il sait faire
- il le montre (un «brevet» permet la validation par le groupe ou par le maître)
- dès qu'un enfant a besoin de faire quelque chose et qu'il n'y arrive pas, il va regarder sur «l'arbre» qui sait le faire et va lui demander.

[Si les prénoms prennent trop de place sur «l'arbre», on peut les remplacer par un symbole différent pour chaque enfant.]

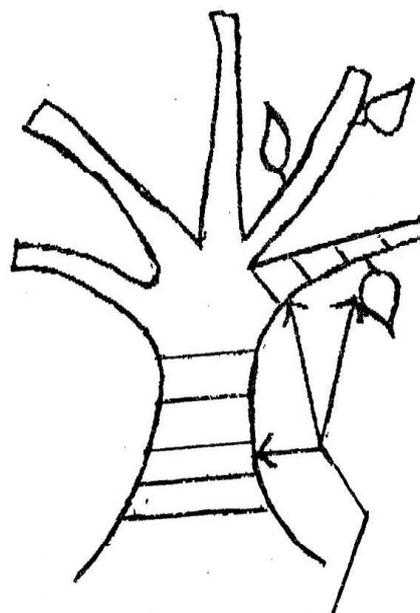
Des moments sont réservés pour

- échanger
- passer son brevet devant les autres

Représentation individuelle :

- Un arbre représenté en petit où chacun note ce qu'il sait faire. Ce peut être aussi un outil individuel : blason où n'apparaît que ce que l'enfant sait faire.

Un logiciel de visualisation de l'arbre et des brevets de chaque enfant existe. Il est commercialisé et offre l'avantage d'évoluer facilement avec les connaissances des enfants. On trouvera des renseignements sur le site internet Freinet : www.freinet.org



«Cases» et «feuilles» correspondent à des compétences.

2. L'activité «CIRQUE»

Témoignage de Catherine BAUD
CP-CE1, Fougerolles-le-Château (Haute-Saône)

Les apprentissages dans ce domaine précis de l'éducation physique sont facilités par la démarche coopérative. Certains sont possibles grâce à cette démarche, et ne le seraient peut-être pas par la seule intervention du maître.

L'organisation coopérative :

Déroulement rituel de l'activité :

protocole d'échauffement, mise en place des ateliers (jonglerie, équilibre, acro-gym, clown/magie), travaux en ateliers, temps d'échanges (observation, critique, conseil), rangements.

L'organisation des séances en ateliers tournants suppose :

organisation, préparation collective, confiance, mise en place progressive, responsabilisation, élaboration de règles de sécurité, parade... gestion du matériel par les élèves.

Pas de compétition, pas de champions :

tous apprennent, dans tous les domaines. Aucun n'est expert en tout.
Entraide, parade, autonomie.

Rôle de la maîtresse :

sécurité, observation (pour relancer, encourager), conseil technique, mise en situation.

Quels apprentissages ?

Entre autres :

Compétences transversales : s'organiser, organiser son travail, présenter ses savoirs aux autres, être inventif, être attentif aux autres.

Éducation à la responsabilité, à l'autonomie, être actif dans un groupe

Proposer, critiquer, conseiller, argumenter, négocier

Développer son imaginaire.

S'adapter à des contraintes, tâtonner, expérimenter

Maîtriser des gestes techniques, latéralisation, équilibre, maîtriser espace et corps, qualité du geste, esthétique, coordination...

On peut constater :

- un plaisir de faire, individuellement et collectivement.
- une amélioration constante et facilitée des performances.
- chacun trouve plus facilement sa place.
- les inter-relations sont facilitées.

3. Le travail individualisé

Témoignage de **Martine ANDRÉ** et **Francis PINOT**
CM2, Navenne (Haute-Saône)

Tous les enfants n'apprennent pas au même moment la même chose !

Le travail individualisé permet de prendre en compte :

- les rythmes de travail de chacun, mais aussi ses rythmes d'acquisition.
- le niveau de chacun, y compris un niveau différent d'une matière à une autre.

Il permet au maître :

- de consacrer plus de temps aux enfants qui en ont besoin en général ou à ceux ayant une difficulté ponctuelle dans un domaine précis.
- d'adapter ses interventions aux besoins d'un groupe, ou d'un élève.

Les temps sont gérés collectivement :

Temps communs d'élaboration de l'emploi du temps, expression des besoins et outils organisationnels : plannings, plan de travail individuel.

Comment intégrer les relations entre enfants ?

Voir les arbres de connaissances. Le maître n'est plus le seul référent. Entraide, coopération, tutorat : *en aidant un camarade, en expliquant ce que je sais, en relatant une démarche, je consolide mes acquis.*

Un temps de régulation est nécessaire :

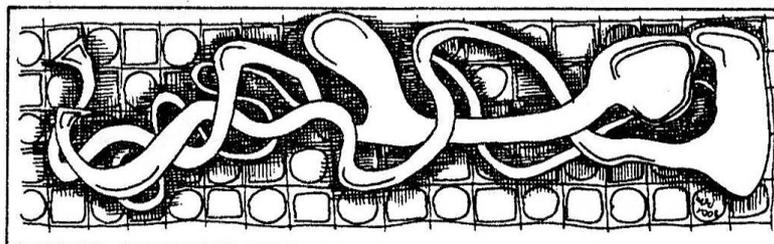
Faire le point des savoirs individuels, valider les contrats, aider à une meilleure utilisation des outils de travail individuel.

Choix pédagogique décisif, pas à franchir : accepter, se faire à l'idée qu'en classe tout ne passe pas par soi-même, l'enseignant.

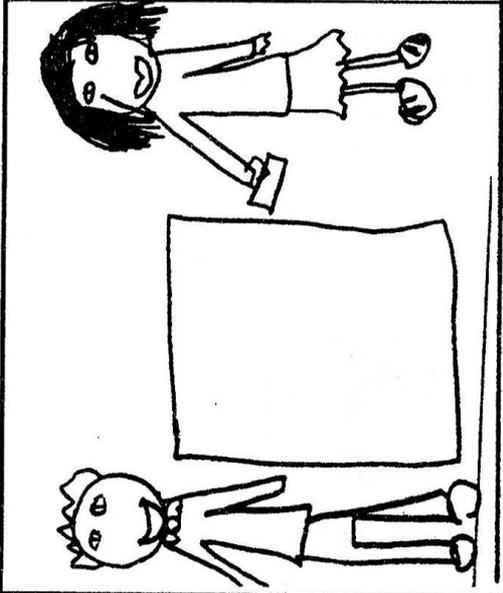
Coopérateurs avec les enfants, nous sommes aussi coopérateurs entre nous :

Ce type d'activité nécessite un minimum d'information et de formation. Ne pas se lancer seul, d'autant que les circonstances locales (expérience antérieure des enfants, matériel à disposition, collègues impliqués ou non dans la même démarche, parents partenaires) ne sont pas toujours facilitantes.

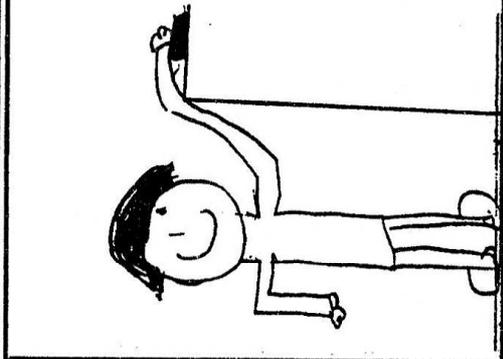
Compte-rendu :
Catherine, Marie, Pierre



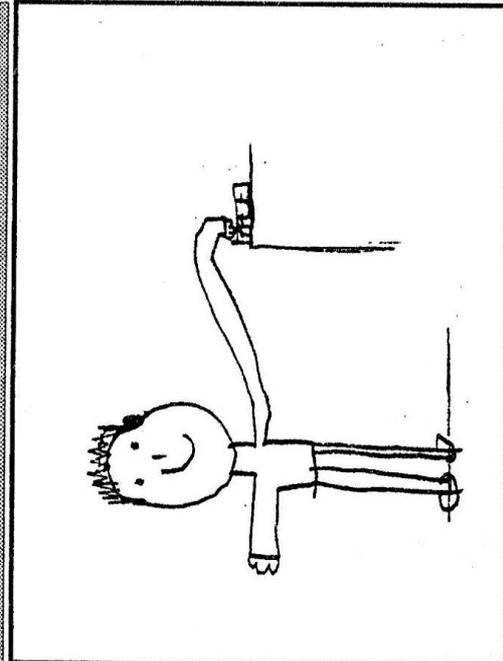
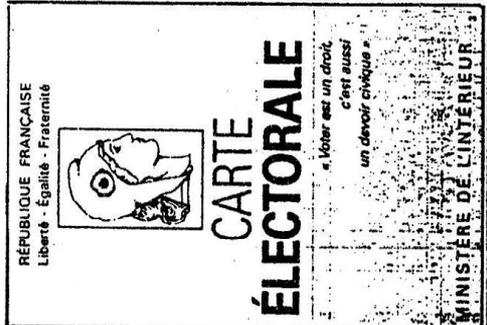
Comment je vote



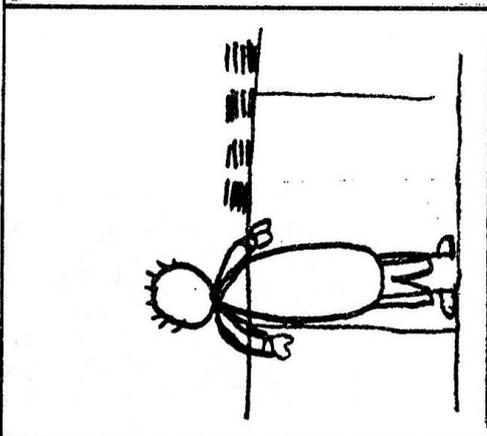
J'arrive au bureau de vote.



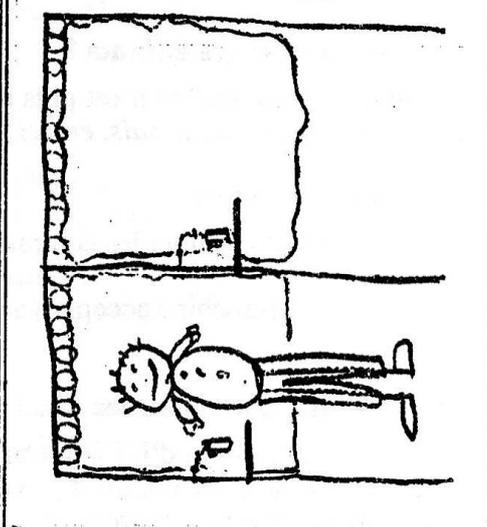
Je montre ma carte électorale.



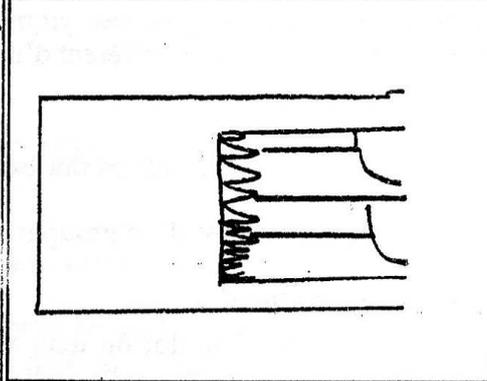
Je signe à côté mon nom sur la liste.



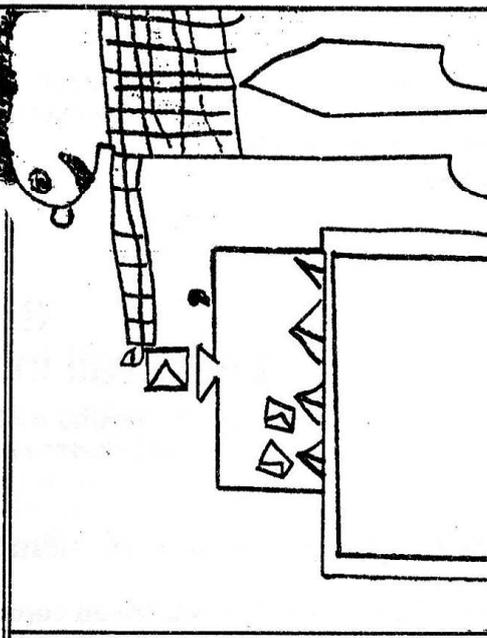
Je prends les familles des candidats.



Je vais dans un isoloir.



Je mets la feuille de papier dans l'enveloppe.



Je mets l'enveloppe dans l'urne.